



Communiqué de presse – Paris, le 6 octobre 2020

## Danone lance la cession de sa participation dans Yakult

Danone lance aujourd'hui la cession du solde de sa participation de 6,61% dans Yakult Honsha Co. Ltd. ("Yakult"), un des leaders mondiaux des probiotiques, basé et coté au Japon, par le biais d'un processus de placement accéléré (*accelerated bookbuilding*). Cette opération s'inscrit dans le cadre des priorités d'allocation de capital disciplinée de Danone et de renforcement de sa solidité financière.

A la suite de cette annonce, les deux entreprises reconfirment leur engagement à poursuivre une relation stratégique de long terme et leur volonté commune de promouvoir les probiotiques. Les partenariats commerciaux existants sont maintenus, notamment les joint-ventures en Inde et au Vietnam.

La collaboration entre Danone et Yakult a débuté en 2004. En 2018, Danone avait cédé la majeure partie de sa participation de 21,29% dans Yakult.

Danone communiquera sur la réalisation de l'opération ainsi que sur le montant du produit de cession en temps voulu.

o o O o o

*Note : Ce communiqué a été préparé dans le seul but d'annoncer publiquement la vente par Danone, et non dans le but de solliciter des investissements ou de s'engager dans toute autre activité similaire au Japon ou en dehors. Ce communiqué ne constitue pas une offre ou une vente de titres aux États-Unis. Les titres mentionnés ci-dessus n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du United States Securities Act of 1933, tel que modifié (le «Securities Act»). Les titres ne peuvent pas être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement ou d'une dispense applicable des exigences d'enregistrement en vertu du Securities Act.*

### **A propos de Danone ([www.danone.com](http://www.danone.com))**

Entreprise multi-locale parmi les leaders de l'alimentation, Danone se développe sur des catégories tournées vers la santé et en forte croissance à travers ses 3 métiers : les Produits laitiers et d'origine végétale, les Eaux et la Nutrition spécialisée. Avec un cadre d'action unique, 'One Planet. One Health', qui affirme que la santé

Pour tous renseignements complémentaires :  
Direction de la Communication : 01 44 35 20 75 – Direction des Relations Investisseurs : 01 44 35 20 76  
Danone : 17, boulevard Haussmann, 75009 Paris

des personnes et de la planète sont intimement liées, Danone vise à inspirer des pratiques alimentaires plus saines et plus durables. Pour accélérer cette révolution de l'alimentation et créer de la valeur durable et rentable sur le long terme pour toutes ses parties prenantes, Danone a défini neuf Objectifs pour 2030 et est devenue la première société cotée à adopter le statut d'Entreprise à Mission en France. Avec sa raison d'être - apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre - et des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux inscrits dans ses statuts, Danone s'engage à agir de manière efficace, responsable et inclusive, en accord avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. D'ici 2025, Danone a pour ambition de devenir l'une des premières multinationales à obtenir la certification B Corp™. Avec plus de 100 000 salariés et des produits vendus dans plus de 120 pays, Danone a réalisé un chiffre d'affaires de 25,3 milliards d'euros en 2019. Le portefeuille de Danone comprend des marques internationales (Actimel, Activia, Alpro, Aptamil, Danette, Danio, Danonino, evian, Nutricia, Nutrilon, Volvic, entre autres) ainsi que des marques locales et régionales fortes (notamment AQUA, Blédina, Bonafont, Cow & Gate, Horizon Organic, Mizone, Oikos, Prostokvashino, Silk, Vega). Cotée sur Euronext Paris et présente sur le marché OTCQX via un programme d'ADR (American Depositary Receipt), Danone est classée dans les principaux indices de développement durable, dont ceux gérés par Vigeo Eiris et Sustainalytics, ainsi que l'Ethibel Sustainability Index, MSCI ESG Indexes, FTSE4Good Index Series, Bloomberg Gender Equality Index, et Access to Nutrition Index.

#### DÉCLARATIONS DE NATURE PRÉVISIONNELLE

*Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Danone. Dans certaines hypothèses, vous pouvez identifier ces déclarations prévisionnelles au moyen de termes prospectifs tels que « estimer », « s'attendre à », « espérer », « anticiper », « escompter », « projeter », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « envisager », « probable », « pourrait », « devrait », « cibler », « viser », « fera », « croire », « continuer », « certain » et « convaincu », la forme négative ou plurielle de ces mots et d'autres termes qui ont un sens similaire. Les déclarations de nature prévisionnelle de ce document contiennent, de manière non limitative, des affirmations concernant la conduite par Danone de ses activités, les bénéfices attendus de l'opération, ainsi que des affirmations concernant la conduite future, la direction et le succès des activités de Danone.*

*Bien que Danone estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles comportent de nombreux risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement des résultats anticipés dans ces déclarations de nature prévisionnelle. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document d'enregistrement universel de Danone (section « Facteurs de risques », dont la dernière version est disponible sur [www.danone.com](http://www.danone.com)).*

*Sous réserve des exigences réglementaires, Danone ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement une quelconque de ces déclarations de nature prévisionnelle. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres de Danone.*